

CAPL
PSY-EN

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 28 NOVEMBRE 2017

**Conforter le nouveau statut,
Faire respecter nos droits !**



*Engagé-es
au quotidien*

Psychologues de l'Éducation Nationale

UNE AVANCÉE HISTORIQUE

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU ont très largement contribué à la création du corps unique des Psychologues de l'Éducation nationale. C'est l'aboutissement d'une longue bataille de nos syndicats pour assurer la reconnaissance pleine et entière de la place et de l'apport des psychologues dans l'ensemble du système éducatif.

Les psychologues de l'ÉN ont un rôle important à jouer, auprès des élèves, de leurs familles, auprès des équipes pluri-professionnelles, pour réduire les inégalités scolaires et au-delà les inégalités sociales.

Écoute, suivi, médiation, tout ce qui vise à favoriser l'épanouissement et le développement psychologique et social des enfants et des adolescents, leurs conditions d'études, leur réussite scolaire et l'élaboration progressive de leurs projets d'avenir, sont essentiels pour lutter contre les déterminismes.

La création du nouveau corps des Psychologues de l'Éducation nationale reconnaît l'ensemble de ces missions et conforte les spécificités de chaque spécialité : éducation développement et apprentissages (EDA) dans le premier degré, éducation développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (EDO) dans le second degré.

DANS LE PREMIER DEGRÉ : ENFIN, UN STATUT !

La création du statut de psychologue clarifie la position institutionnelle des psychologues dans les écoles et permet de pérenniser la fonction en assurant le renouvellement de la profession.

Le SNUipp-FSU a obtenu que :

- les missions ne soient pas réduites à l'évaluation psychologique ni aux interventions en situation d'urgence mais regroupent l'ensemble des missions qui étaient celles des psychologues jusque-là : participation aux projets d'école, activités de formation...
- la prévention et l'accompagnement psychologique soient maintenus et renforcés ;
- l'intervention du psychologue au sein du RASED se poursuive, permettant ainsi la mise en place concertée d'aides spécialisées dans l'école ;
- les avantages en termes de carrière, rémunérations, indemnités et conditions de travail soient conservés ; que l'intégration des psychologues en poste se fasse selon un choix d'option, sans concours ni exigence de diplômes supplémentaires.

DANS LE SECOND DEGRÉ, DES MISSIONS CONFORTÉES ET UNE CARRIÈRE REVALORISÉE

Le SNES-FSU a obtenu que :

- psychologie et orientation soient officiellement liées.
- Les spécificités de l'intervention tant au sein des CIO et de l'institution scolaire que vis-à-vis des partenaires extérieurs sont reconnues. C'est un levier important pour mieux combattre les tentatives de réduction de l'orientation à la gestion des flux et les projets de régionalisation des CIO ;
- les Psy-ÉN EDO obtiennent enfin, avec la création du corps unique, les mêmes avantages de carrière que les autres personnels du second degré : nouvelle carrière plus rapide, hors-classe pour tous, création de la classe exceptionnelle ;
 - la spécificité des fonctions de D-CIO soit préservée. Face aux menaces de décentralisation, le SNES-FSU a obtenu le maintien des CIO dans l'Éducation nationale et continue de revendiquer une véritable prise en compte des missions particulières et de la charge de travail des D-CIO, notamment par la transformation et la revalorisation de leur indemnité de charge administrative.

NOS MÉTIERS ENFIN RECONNUS !

CAPL
PSY-EN

Élections professionnelles du 28 novembre 2017

PARCE QUE C'EST LE FRUIT DE NOTRE LUTTE ET QU'IL Y A ENCORE DES AMÉLIORATIONS À GAGNER

Votez et faites voter pour les listes SNES et SNUipp, syndicats de la FSU, majoritaires dans la profession et regroupant des Psy-ÉN des deux spécialités. Nos candidates et candidats sont des psychologues qui travaillent sur le terrain et partagent vos conditions d'exercice au quotidien.

Soucieux de développer la psychologie pour l'éducation et l'orientation, ils-elles défendront vos droits et vous accompagneront dans toutes les opérations touchant votre carrière et vos conditions de travail.

En Polynésie française: Pour une revalorisation de tous les aspects du métier de psychologue de l'Éducation nationale, le SNES-PF et le SNUipp-PF revendiquent :

→ un plan de recrutements et des créations de postes pour tendre, dans un premier temps, vers la moyenne métropolitaine d'un psychologue pour 800 élèves au lieu de 1 pour 1800 actuellement, pour pourvoir la MLDS et le bureau du DOI ainsi que les antennes éloignées.

→ le maintien du nombre de postes dans les RASED

→ des conditions de travail conformes à nos missions de psychologues et aux règles déontologiques de la profession (standard téléphonique et matériel informatique en état de fonctionner, fournitures scolaires, salles, tests WISC V et la formation au WISC)

→ des structures d'accueil en nombre pour recevoir les élèves et faire un suivi performant.

→ une CTES qui fonctionne efficacement.

→ un régime indemnitaire unique aligné sur les indemnités actuelles des Psy-EN EDA, le paiement des indemnités REP+ avec rétroactivité, la revalorisation des frais de mission dans les îles, le paiement des NBI.

→ le maintien du CIO de Pirae et de ses 2 antennes

ÉLECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE DES

Psychologues de l'Éducation nationale

ACADEMIE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE
SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE 2017

Liste présentée par



F.S.U.

SNES – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,

SNUipp – Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC,
syndicats de la FSU – Fédération Syndicale Unitaire

3 titulaires, 3 suppléants

Hors classe du corps des psychologues de l'Éducation nationale

1. Mme. GALLER Sylvie – CIO de Pirae, Pirae 987
2. Mme. ODEYER Anne-Marie – Circonscription N°5 Marquises nord 897

Classe normale du corps des psychologues de l'Éducation nationale

1. M. CLAVERIE Olivier – Circonscription N°7 de Papara PAPARA 987
2. M. LEGROS Yvan – CIO antenne de Taravao TARAVALO 987
3. Mme. WONG Marie-Edwige – Circonscription N° 11 Moorea 987
4. Mme. HOTAN Liliane CIO de Pirae, Pirae 987

ÉLECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE DES

Psychologues



Engagé-es
au quotidien

NOS MÉTIERS ENFIN RECONNUS !